

**COMITÉ CONSULTATIF  
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS  
ET  
AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION ET D'APPRENTISSAGE**

Procès-verbal de la séance du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2012-2013 de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 octobre 2012 à 19h15, à la salle Des Lys.

<b>Représentants des parents</b>		<b>Présence</b>	<b>Absence</b>
M <sup>mes</sup> Julie Drouin	Présidente	X	
Isabelle Poisson	Rep. Comité de parents	X	
Isabelle Tardif	Membre	X	
Isabelle Choquette	Membre	X	
Anne-Marie Cardinal	Membre	X	
Isabelle Lamoureux	Membre	X	
Johanne Daudier	Membre	X	
Wilma Machado	Membre		X
Marie Legault	Membre	X	
Chantal Gadoua	Membre	X	
Audrey Bourgeois	Membre	X	
Élaine Dodamo	Membre	X	
Annie Clermont	Membre	X	
MM. Pascal Bujold	Vice-président	X	
Rachid Hacherouf	Membre	X	
Benoit Lapointe	Membre	X	
Michel Rocheleau	Trésorier	X	
Alain Riendeau	Rep. Com. Parents substitut	X	
<b>Représentants de la communauté</b>			
M <sup>me</sup> Sophie Surprenant	Travailleuse sociale		X
M <sup>me</sup> Béatrice Perron	Représentant ARATED	X	
<b>Représentant des directions d'école</b>			
M Serge Caron		X	
<b>Représentante des enseignants</b>			
M <sup>me</sup> Jocelyne Veilleux		X	
<b>Représentante des professionnels</b>			
M <sup>me</sup> Stéphanie Brosseau			X
<b>Représentante du personnel de soutien</b>			
M <sup>me</sup> Joanne Lapierre		X	
<b>Services des ressources éducatives</b>			
M <sup>me</sup> Marie France Martinoli	Directrice adjointe	X	

### **1. Constatation du quorum**

Madame Julie Drouin constate le quorum à 19h25.

### **2. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente**

La présidente ouvre l'assemblée à 19h25 et souhaite la bienvenue aux membres.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Le point #9 « Chantier ÉHDAA » est remplacé par la « Répartition des ressources ÉHDAA ».

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Isabelle Tardif et appuyée par M Michel Rocheleau.

### **4. Parole au public**

M<sup>me</sup> Dominique Lehoux a un enfant TED de 17ans qui fréquente l'école secondaire Mgr Parent dans une classe relation. Elle veut savoir quelle est la meilleure option pour son garçon pour qu'il termine son secondaire.

M<sup>me</sup> Martinoli verra à orienter M<sup>me</sup> Lehoux.

M Joël St-Pierre, membre du comité de parents, a un fils avec un TDAH. Il raconte que lors des examens d'admission à l'école secondaire Mgr Parent, son fils n'a pas eu plus temps pour terminer l'examen malgré son TDAH parce-qu'il n'a pas de plan d'intervention (PI). Il semble que l'école n'a pas voulu effectuer un PI car son fils n'a aucun problème de comportement.

M<sup>me</sup> Martinoli explique que c'est la direction d'école qui a la responsabilité de mettre en place un plan d'intervention pour les enfants ayant un besoin.

M<sup>me</sup> Carmen Poulin ajoute que nulle part dans le formulaire d'admission, il est mentionné de joindre le plan d'intervention de l'enfant. Il est donc important pour les parents de faire suivre le PI en tout temps.

## **5. Adoption du procès-verbal du 4 juin et du 17 septembre 2012**

L'adoption du procès-verbal du 4 juin et du 17 septembre 2012 est reportée à la prochaine séance du Comité ÉHDAA du 19 novembre, afin d'apporter certaines précisions.

## **6. Présentation des membres**

Les membres sont invités à se présenter et à partager leur objectif de leur implication dans le comité.

## **7. Régie interne**

Des modifications sont apportées aux points #2.3 page 7 et #3.4.1 page 12.

Point #2.3 : Il est proposé de remplacer la phrase « Au cours du mois de septembre, la Commission scolaire ... auprès des organismes » par « En début d'année scolaire, la Commission scolaire ... auprès des organismes ».

Point #3.4.1 : Il est proposé d'ajouter la phrase « Seul le président, peut représenter ou parler au nom du comité »

Les modifications sont proposées par M<sup>me</sup> Isabelle Lamoureux et secondée par M Rachid Hacherouf.

## **8. Pause**

## **9. Répartition des ressources ÉHDAA**

M<sup>me</sup> Martinoli distribue trois documents et les explique brièvement.

- 1- Liste des classes spécialisées et des projets d'intégration 2012-2013
- 2- Scénario retenu pour le soutien à l'intégration (TES) 2012-2013
  - Pour les TES, le plancher de service est en surplus des ressources nécessaires aux classes spécialisées
    - Au primaire : 0,2 (7h)/semaine par 100 élèves
    - Au secondaire : 0,1 (3,5h)/semaine par 100 élèves

- Budget alloué pour les TES
  - 2011-2012 : \$8 600 000
  - 2012-2013 : \$9 000 000

### 3- Répartition des services professionnels 2012-2013

- Au primaire :
  - Psychoéducation
    - 2011-2012 : 18,55 postes
    - 2012-2013 : 19,95 postes
  - Psychologie
    - 2011-2012 : 20,72 postes
    - 2012-2013 : 21,12 postes
  - Orthophonie
    - 2011-2012 : 17,60 postes
    - 2012-2013 : 18,00 postes
  - Orthopédagogie
    - 2011-2012 : 62,30 postes
    - 2012-2013 : 62,30 postes
- Au secondaire :
  - Psychoéducation et psychologie
    - L'allocation des ressources est décentralisée pour les services de base et les services en classes spécialisées
  - Orthophonie
    - L'allocation des ressources est décentralisée pour les services en classes spécialisées
  - Enseignant-ressource (1<sup>er</sup> cycle)
    - 2012-2013 : 14,85 postes

## **10. Calendrier provisoire des dossiers à présenter cette année**

M<sup>me</sup> Martinoli distribue une proposition de calendrier pour la présentation des dossiers importants de l'année.

Novembre 2012 → Loi 56 : Contrer l'intimidation et la violence  
Chantier ÉHDAA, état de la situation

Décembre 2012 → Programme de formation axée sur l'emploi  
(Formation Métiers Semi-spécialisés et Formation  
Pratique au Travail)

Janvier 2013 → Ententes extraterritoriales 2012-2013

Février 2013 → À déterminer

Mars 2013 → À déterminer

Avril 2013 → Consultation sur les règles budgétaires 2013-2014

Mai 2013 → Retour sur la consultation des règles budgétaires 2013-2014

Juin 2013 → À déterminer

Autres sujets : Anglais intensif, Visites d'écoles spécialisées, Chantier ÉHDAA et Plan d'organisation scolaire au secondaire.

M<sup>me</sup> Martinoli informe également les membres qu'ils recevront leur cartable ÉDHAA à la rencontre du 19 novembre.

## **11. Formulaire conflit d'intérêt**

Les membres sont invités à compléter le formulaire et à le retourner d'ici la prochaine rencontre.

## **12. Parole au responsable du comité de parents**

M<sup>me</sup> Isabelle Poisson informe que le comité de parents a travaillé sur la politique relative à l'admission et qu'un ajout important pour les élèves HDAA a été fait concernant les tests d'admission à l'école Félix-Leclerc (école à projet particulier : musique) et aux tests d'admission dans les écoles internationales PEI.

Cet ajout se lit comme suit :

- L'administration du test d'admission doit se faire dans des conditions permettant à l'élève ayant des besoins particuliers de faire la démonstration de ses apprentissages en toute justice et équité. C'est pourquoi, l'élève ayant des besoins particuliers et pour lesquels des mesures d'adaptation sont inscrites à son plan d'intervention pourra bénéficier, notamment, d'une prolongation de la durée du test d'admission jusqu'à un maximum équivalent au tiers du temps alloué.

### **13. Parole aux membres**

M<sup>me</sup> Isabelle Poisson mentionne qu'il semble que l'information sur l'assemblée générale du comité ÉHDAA est été plus efficace cette année. L'information a été, entre autre, envoyée aux parents par courriel par l'école secondaire André Laurendeau et l'école des Quatre Saisons.

Il serait intéressant qu'un dépliant du comité ÉHDAA puisse être distribué en 2013 pour mieux faire connaître notre comité.

### **14. Calendrier des dates des prochaines rencontres**

Les membres ont déterminés les dates des rencontres du comité.

- 19 novembre 2012
- 17 décembre 2012
- 30 janvier 2013
- 25 février 2013
- 27 mars 2013
- 22 avril 2013
- 22 mai 2013
- 17 juin 2013
- 11 septembre 2013

### **15. Affaires diverses**

Aucun point

### **16. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 22h15 par Mme Julie Drouin et secondée par Mme Isabelle Lamoureux.

Rédigé par :  
Mme Julie Drouin, Présidente

JD / ip